Bienvenue dans notre camping ! ☀⛺

Nous sommes ravis de vous accueillir et espérons que votre séjour parmi nous sera des plus agréables.
Que vous soyez ici pour vous détendre, profiter de la nature ou partager de bons moments en famille ou entre amis, notre équipe est à votre disposition pour rendre votre expérience inoubliable.

N'hésitez pas à passer à la réception pour toute question, renseignement ou besoin. Profitez pleinement de nos installations, des activités proposées et du cadre unique que notre camping vous offre.

Bon séjour et belles vacances !

---

*RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU TERRAIN DE CAMPING DE L'ORIVAL****
CONDITIONS GÉNÉRALES DE SÉJOUR

---

1. ***Conditions d'admission et de séjour***
   L'accès au terrain de camping est soumis à une autorisation préalable du gestionnaire ou de son représentant, qui veille à la bonne tenue des lieux, au respect du règlement et à la tranquillité générale. Tout séjour implique l'adhésion totale aux dispositions du présent règlement. Le camping ne doit en aucun cas être utilisé comme résidence principale ou domicile.

2. ***Formalités de police***
   Conformément à l'article R. 611-35 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, toute personne de nationalité étrangère (y compris les ressortissants de l'Union européenne) doit remplir une fiche individuelle de police à son arrivée. Cette fiche devra comporter les informations suivantes :
   • Nom(s) et prénom(s)• Date et lieu de naissance• Nationalité• Domicile habituel
   Les enfants de moins de 15 ans peuvent être inscrits sur la fiche d'un parent. Les mineurs non accompagnés ne sont admis qu'avec l'autorisation écrite de leurs représentants légaux.

3. ***Installation***
   Les équipements de camping (tentes, caravanes, mobil-homes, etc.) doivent être installés exclusivement à l'emplacement attribué par la direction et conformément aux consignes qui seront données.

4. ***Accueil***
   Le bureau d'accueil est ouvert de 9h30 à 11h30 et de 16h30 à 18h30*, sauf indication contraire affichée. À cet endroit, vous trouverez des informations utiles concernant les services, le ravitaillement, ainsi que le tourisme local. Un registre de réclamations est également mis à la disposition des usagers.*

5. ***Affichage***
   Le présent règlement est affiché à l'accueil et disponible sur demande. Les informations concernant le classement du terrain, sa catégorie (tourisme ou loisirs) ainsi que le nombre d'emplacements sont également visibles. Les tarifs des prestations sont affichés conformément aux règlements en vigueur.

6. ***Modalités de départ***
Les campeurs doivent informer l'accueil de leur départ la veille de celui-ci. En cas de départ en dehors des horaires d'ouverture, le solde du séjour devra être réglé la veille.

7. ***Respect de la tranquillité :***
Pour le bien-être de tous, merci de préserver le calme sur le camping : évitez les bruits excessifs et les comportements gênants. Les fermetures de véhicules doivent se faire en douceur.
Les animaux doivent être identifiés, toujours tenus en laisse et ne jamais être laissés seuls sur un emplacement. ***Le silence est de rigueur entre 23h00 et 7h00.***
Les horaires d'entretien des équipements sont fixés de 9h00 à 11h00 (hors juillet-août) et de 15h00 à 17h00, du lundi au samedi.

8. ***Visiteurs***
L'accès des visiteurs est soumis à autorisation préalable du gestionnaire et sous la responsabilité de l'hôte. L'accès aux installations du camping (hors piscine) est autorisé, moyennant un tarif qui peut être affiché. Les véhicules des visiteurs ne sont pas autorisés à pénétrer sur le site.

9. ***Circulation et stationnement***
Ici, on roule à 10 km/h max – *soit la vitesse d'un hérisson prudent en tongs****. La circulation des véhicules est autorisée de 7h30 à 23h00,*** *pas après : le camping n'est pas une piste de rallye nocturne.*
Un seul véhicule par emplacement, *sauf dérogation royale (ou accord préalable, c'est pareil).*
Garez-vous bien sur les zones prévues, sans gêner la circulation ni squatter l'espace pique-nique du voisin.

10. ***Propreté et respect des installations***
Chaque usager est responsable de la propreté de son emplacement. Le rejet d'eaux usées sur le sol est formellement interdit ; des installations sont mises à disposition à cet effet. Les déchets doivent être triés et déposés dans les conteneurs situés à l'entrée. Le lavage du linge est toléré à condition de rester discret. Il est interdit de détériorer la végétation, d'installer des équipements fixes ou de délimiter un emplacement sans autorisation. Les dommages causés seront facturés à l'auteur.

11. ***Sécurité – Parce que le camping, c'est mieux sans incendie ni cambriolage***
a) Feux & barbecues
Les feux de camp façon western, c'est non. Seuls les barbecues dans les zones prévues sont autorisés (et si la préfecture est d'accord). Les réchauds sont acceptés, tant que vous ne jouez pas aux apprentis sorciers. Des extincteurs sont disponibles et une trousse de secours vous attend à l'accueil en cas de bobos ou de grillades un peu trop explosives.
b) Vol
Nous ne sommes ni Fort Knox ni un musée : vos affaires, vos responsabilités. Ne tentez pas les passants avec vos objets précieux laissés dehors. Le camping décline toute responsabilité en cas de disparition mystérieuse.
c) Eau
Les batailles d'eau et les mini-piscines, c'est fun… mais pas ici. Merci de refermer les robinets et de ne pas transformer le camping en parc aquatique — même s'il fait très chaud.

12. ***Jeux***
Les jeux bruyants ou dangereux sont interdits à proximité des installations. La salle de jeux (située sous le chapiteau) ne doit pas être utilisée pour des jeux agités ou tapageurs. Les enfants sont placés ***sous la responsabilité exclusive de leurs parents ou accompagnants****, qui veilleront à leur comportement et à leur sécurité.*

*Les allées principales et les emplacements d'autres campeurs ne doivent **en aucun cas** servir de terrain de jeu.*
*Toute personne utilisant du matériel mis à disposition (jeux, livres, mobilier, etc.) s'engage à **le ranger après usage**.*
***Toute dégradation volontaire ou négligence avérée pourra entraîner une sanction** (facturation ou exclusion en fonction de la gravité).*

13. Garage mort

Le stationnement de matériel inoccupé (mobil-home, caravane, remorque, etc.) en dehors des périodes de séjour est soumis à l'autorisation préalable du gestionnaire. Il doit s'effectuer exclusivement sur les emplacements désignés à cet effet. Cette prestation est payante conformément aux tarifs en vigueur.

14. Sanctions

Tout manquement au présent règlement pourra faire l'objet d'une mise en demeure, verbale ou écrite, de la part du gestionnaire. En cas d'infraction grave ou de récidive, une mesure d'exclusion immédiate du terrain pourra être décidée.
En cas de comportements susceptibles de relever du champ pénal (notamment harcèlement, menaces, violences, ou toute atteinte à autrui), l'exclusion pourra intervenir sans préavis. Dans ce cas, les prestations liées à l'emplacement (accès, alimentation en eau et électricité) pourront être suspendues. Une date de rendez-vous sera fixée pour permettre la récupération des effets personnels.

15. Horaires des équipements et services

- **Barrière** : *Ouverture de 7h00 à 23h00.*
- **Piscine** : *Accès autorisé **de 10h00 à 19h00**, uniquement du début juin à fin août.*

Il est interdit d'entrer avec des chaussures dans les douches et dans l'enceinte de la piscine.

16. Commodités supplémentaires

- **Sanitaires** : *Situés sous la maison et près de l'emplacement 49.*
- **Espace communautaire** : *Vous y trouverez une boîte à lire (dépôt et retrait gratuit de livres) ainsi qu'un frigo-partageur pour déposer et récupérer des aliments en libre-échange.*

17. Services supplémentaires

- **Hautes saisons** : *Commandez votre pain et vos viennoiseries la veille pour les récupérer dès 9h00.*
- **Déchets alimentaires** : *Vous pouvez déposer vos déchets alimentaires dans notre mini-ferme.*
- **Poubelles** : *Des poubelles réservées aux petits papiers et sacs pour animaux sont disponibles sur le site. Des poubelles pour le tri sélectif sont également mises à disposition sur le parking.*

- **Zone Zen Dogs :** *Un espace dédié aux animaux est mis à votre disposition. Merci de ramasser les déjections et de veiller à maintenir cet endroit calme et paisible. Il est interdit de laisser se produire des confrontations entre chiens.*

18. Zone Wi-Fi

Une connexion Wi-Fi est disponible à l'accueil. N'hésitez pas à vous renseigner pour plus de détails.

19. Restauration

Un service de restauration est disponible sur réservation de 19h00 à 21h00 le vendredi et samedi, et tous les soirs de mi-juillet à mi-août (fermeture le mercredi soir).

20. Incivilités et Déchets : Parce qu'un Camping Propre, C'est un Camping Heureux !

A. ***Déjections Animales :***
Mes chers propriétaires de toutous, vos compagnons à quatre pattes sont adorables, mais leurs petits "cadeaux" ne doivent pas traîner partout ! N'oubliez pas de ramasser les déjections de vos animaux avec les sacs fournis (si vous avez oublié votre stock, on a ce qu'il faut à l'accueil). On vous rappelle que "le sol n'est pas une poubelle", alors un petit effort pour garder l'herbe propre !

B. ***Comportement en Zone Animaux :***
La zone zen pour nos amis poilus est là pour leur offrir un moment tranquille. Mais attention, pas de concours de "qui aboie le plus fort" ou de bagarres de chiens. On garde ça calme et respectueux, comme un véritable spa pour chiens. Pas de compétition pour la médaille de "meilleur hurleur".

C. ***Déchets Sanitaires et Autres Déchets Humains :***
Les poubelles sont là pour ça ! Ne laissez pas vos déchets sanitaires dans les coins de notre joli camping, ça n'a pas sa place ici. Et si vous avez des lingettes, couches ou autres, merci de les jeter dans les poubelles. La nature est magnifique, mais elle n'a pas besoin de ces "cadeaux" humains.

D. ***Cigarettes et Emballages :***
Cigarettes, canettes, emballages de gâteaux... tous ces petits trésors qui traînent peuvent rapidement transformer notre camping en terrain de guerre ! Pensez à jeter vos mégots dans les cendriers, et vos emballages dans les poubelles. On compte sur vous pour garder le terrain aussi propre qu'un salon avant une visite de belle-maman !

E. ***Propreté et Respect des Espaces Communs :***
Vous aimez que tout soit nickel, non ? Alors, on vous demande de respecter votre petit coin, et surtout de ne pas transformer les allées en déchetterie. Trier vos déchets, c'est facile, et ça évite les mauvaises surprises pour les autres. Et si votre chien décide de faire un petit délit de fuite avec une canette, n'hésitez pas à la rattraper et à la remettre à sa place. On est tous responsables du bien-être de notre espace commun.

Allez, c'est simple, un petit effort pour respecter les lieux et tout le monde sera heureux, des humains aux chiens en passant par les arbres et les oiseaux !

🌿 **Avis aux amateurs de pelouses bien tondues**
Chez nous, l'herbe est un peu folle… et c'est voulu !

🎯 ***Côté développement durable :***
On laisse vivre trèfles, pissenlits et autres "mal-aimées" pour protéger la biodiversité. Insectes et hérissons nous disent merci. 🐞 🦔 🌼

💪 ***Côté humain :***
Nous ne sommes que deux *à gérer le camping, le restaurant, les réservations, les fuites, les coups de chaud, les coups de fil… bref, tout ce joyeux bazar.*
Alors, si une ronce vous chatouille la cheville, dites-vous que c'est de l'immersion nature (et qu'on fait ce qu'on peut, promis).

Merci pour votre bienveillance et votre second degré ! 🌻

Camping de l'Orival – Sarl B'ORIVAL
885 Hameau de l'Orival 76 950 Les Grandes Ventes. SARL au capital 10 000€ - SIRET 883 886 574 R.C.S. Dieppe
02.35.83.45.90 camping@orival.fr https://www.camping-de-lorival-normandie.com/fr/ Version du 06/05/2025